



Début des travaux de la Commission interorthodoxe spéciale pour la préparation du Concile panorthodoxe



Le 30 septembre 2014, au Centre orthodoxe du Patriarcat de Constantinople de Chambésy, près de Genève, la Commission interorthodoxe spéciale pour la préparation du Concile panorthodoxe a commencé ses travaux. L'objet de cette réunion est la révision des projets de documents du Saint et Grand Concile panorthodoxe adoptés précédemment.

La décision de convoquer la Commission interorthodoxe spéciale avait été prise lors de la Réunion des Primats des Églises orthodoxes locales, qui avait eu lieu à Istanbul du 6 au 9 mars 2014.

A la bénédiction du Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie, l'Église orthodoxe russe était représentée à cette rencontre par une délégation présidée par le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou. La délégation comprend également l'archiprêtre Nicolas Balachov, vice-président du DREE, et le diacre Anatole Tchouriakov, employé du DREE, interprète.

S'adressant aux membres de la Commission, réunie sous la présidence du métropolite Jean de

Pergame (Patriarcat de Constantinople), le métropolite Hilarion leur a transmis les salutations et les meilleurs vœux de sa Sainteté le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie, soulignant que Sa Sainteté « avait personnellement participé au processus de préparation du Concile panorthodoxe pendant de longues années, lorsqu'il était président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou. Aujourd'hui encore, en tant que Patriarche de Moscou et de toute la Russie, il continue à accorder personnellement son attention à ce thème panorthodoxe de la plus haute importance ».

Soulignant que « le futur synode ne pouvait être appelé œcuménique ni mis sur le même plan que les sept Conciles œcuméniques sur lesquels est fondée notre sainte foi orthodoxe », le représentant de l'Église orthodoxe russe a en même temps exprimé le souhait que le Concile panorthodoxe, dont la préparation se poursuit depuis déjà plus de cinquante ans, soit « un évènement qui unisse nos Églises, permette de clarifier des positions communs sur certains problèmes d'actualité portés à l'ordre du jour du futur concile ». C'est pourquoi l'Église orthodoxe russe « accorde une grande importance au processus de préparation » et considère comme une étape importante le travail de la commission qui devra réexaminer les documents préparés précédemment, supposant qu'il fallait « non seulement les réviser, mais y apporter de sérieuses modifications, qui rendront ces textes véritablement d'actualité ».

En travaillant sur les documents abordant la question des relations interchrétiennes, notamment, il faut tenir compte des « sérieux changements » qui se sont produits ces dernières décennies dans « un grand nombre de communautés protestantes membres du Conseil œcuménique des églises, et dont beaucoup ont choisi la voie de la libéralisation de la doctrine et de la morale ; nous avons pratiquement cessé de dialoguer avec une grande partie de ces églises ». Les documents du Concile doivent témoigner clairement que la participation des chrétiens orthodoxes au travail des organisations interchrétiennes « est fondée sur notre ferme conviction que seule l'Église orthodoxe constitue l'Église une, sainte, catholique et apostolique » a déclaré le président du Département des relations ecclésiastiques extérieures.

Le métropolite Hilarion a également dit profondément regretter que les représentants de l'Église orthodoxe des Terres tchèques et de Slovaquie n'aient pas été invités à la réunion de la commission. Il a exprimé l'espoir que la partie invitante reviendrait sur cette décision, sans quoi il serait impossible d'appliquer correctement les décrets de la Réunion des Primats des Églises orthodoxes locales à Istanbul sur la prise de toutes les décisions dans le processus de préparation du Concile panorthodoxe sur la base du consensus des délégations de toutes les Églises locales autocéphales.

La Commission spéciale poursuivra ses travaux jusqu'au 3 octobre.